

Lettre des dominicains d'Avrillé



Trimestrielle, n° 82 – JUILLET 2017,
ISSN 12797634 — Abonnement : 8 € par an
Ce numéro 1,5 €

RECONNAISSANCE CANONIQUE ?

LORSQUE MGR LEFEBVRE A FONDÉ la Fraternité Saint-Pie X (en 1970), il a obtenu de l'évêque de Fribourg, Mgr Charrière, une érection canonique à titre de pieuse union. L'œuvre de Mgr Lefebvre est restée canoniquement reconnue par Rome pendant cinq ans.

Cependant, le 21 novembre 1974, suite à une visite canonique d'Écône par deux envoyés de Rome, Mgr Lefebvre fit une déclaration qui montra son refus de « la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues ».

Dès lors, la ligne de démarcation entre les deux « Églises » était faite. Peu après, la « Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante » reçut l'appellation d'*Église conciliaire* par Mgr Benelli [lettre du 25 juin 1976 adressée à Mgr Lefebvre de la part du pape]. Ce nom lui est resté.

La « suppression » canonique de la Fraternité Saint-Pie X fut effectuée par Mgr Mamie le 6 mai 1975. Mgr Lefebvre disait qu'elle était « irrégulière et en tout cas injuste » [Mgr Bernard TISSIER DE MALLERAI, *Marcel Lefebvre*, Étampes, Clovis, 2002, p. 510].

2 *Lettre des dominicains d'Avrillé*

Cette « suppression » fut donc regardée comme nulle par Mgr Lefebvre et tous ceux qui suivent les règles de l'Église catholique, tandis qu'elle fut reconnue comme valide par les représentants de l'Église conciliaire.

Cependant, depuis quelque temps, on parle de plus en plus d'une « reconnaissance canonique » de la Fraternité Saint-Pie X par les autorités actuelles du Vatican. Une telle reconnaissance peut-elle être acceptée ?

En soi, la régularité canonique dans l'Église catholique est une chose bonne, et même nécessaire. Mgr Lefebvre a demandé cette régularité en 1970 et l'a obtenue.

Mais, *aujourd'hui*, si une reconnaissance canonique était accordée, elle le serait dans le cadre du nouveau Code de droit canon. C'est dans ce cadre que la juridiction pour les mariages a été récemment accordée par le pape à la Fraternité Saint-Pie X.

Rien que pour cette seule raison, il faudrait refuser une telle reconnaissance : « Nous ne pouvons pas nous contenter d'une discipline particulière pour la Fraternité ; nous refusons ce nouveau Code parce qu'il est contraire au bien commun de toute l'Église, que nous voulons défendre » [Abbé Jean-Michel Gleize, *Courrier de Rome* n° 599 de mai 2017.]

Ajoutons qu'une telle reconnaissance, *dans les circonstances actuelles*, aurait d'autres inconvénients. En voici quelques-uns :

— Elle nous ferait entrer dans le pluralisme conciliaire, la Tradition étant reconnue à l'égal des charismatiques, des *Focolari*, de l'*Opus Dei*, etc. C'est la vérité mise au niveau de l'erreur, au moins dans l'opinion publique.

— Elle amènerait dans nos chapelles des fidèles décidés à rester conciliaires, modernistes et libéraux, avec toutes les conséquences, car les mauvaises idées entraînent les mauvaises mœurs.

— Elle ferait nécessairement diminuer les attaques contre les erreurs professées par les autorités sous lesquelles on se trouverait directement. Il est d'ailleurs facile de constater que les autorités supérieures de la Fraternité Saint-Pie X ont déjà diminué leurs critiques des erreurs *actuelles* de Rome (année Luther, *Amoris Lætitia*, etc.)

— Enfin une telle reconnaissance mettrait directement sous l'autorité de supérieurs eux-mêmes soumis à l'influence de la franc-maçonnerie. En effet, diverses études parues dans *Le Sel de la terre* ont montré que l'Église conciliaire est un ins-



Procession en l'honneur de la Vierge

trument entre les mains de la franc-maçonnerie pour contraindre les catholiques à travailler, *volens nolens*, à l'établissement du mondialisme, c'est-à-dire à la construction du « Temple » maçonnique (voir notamment l'éditorial du n° 101, été 2017). La Providence a permis que Mgr Lefebvre et ceux qui l'ont suivi soient exempts de cette influence de la maçonnerie : ce serait une grave imprudence de s'y mettre volontairement. La franc-maçonnerie est née il y a juste trois siècles (24 juin 1717). Arrivera-t-elle, après avoir détruit tous les États chrétiens (œuvre des révolutions du 18^e au 20^e siècle), puis asservi l'Église (plan de la Haute Vente, réalisé par le concile Vatican II), à étendre son influence sur l'œuvre de Mgr Lefebvre ? Ce serait son triomphe apparent sur la terre.



Vierge pèlerine de Fatima

Par conséquent, la solution canonique ne peut être envisageable qu'avec une Rome convertie doctrinalement, et ayant prouvé sa conversion en œuvrant au règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ et en luttant contre les adversaires de ce règne.



UNE MORT CHRÉTIENNE

Nous citons des extraits d'une lettre reçue récemment, qui montre comment l'esprit chrétien est demeuré vivant dans l'Église malgré tous les efforts de ses ennemis.

Papa est parti muni des sacrements, et entouré jusqu'à la fin par la prière et la présence de ses enfants et petits-enfants. Nous avons pu, les derniers jours de sa vie, réciter régulièrement le chapelet, les prières des agonisants, lui faire offrir ses souffrances (sa soif, son immobilité, ses plaies et surtout son manque de souffle permanent). Il s'est associé à toutes nos prières, de voix ou de cœur, quand le souffle lui manquait. Régulièrement il baisait ses médailles et sa croix et gardait toujours son chapelet nuit et jour entre ses mains. Une de mes sœurs présente au moment de sa mort a pu lui faire offrir cet ultime moment.

Sa maladie et son décès ont été sources de tant de grâces pour lui, pour maman et pour nous tous que nous ne pouvons que dire : Merci mon Dieu !

4 *Lettre des dominicains d'Avrillé*

MÈRE ANNE-MARIE ET LA TENUE VESTIMENTAIRE

Il y a plus de 40 ans, une religieuse consciente de son devoir savait défendre les principes devant le laisser-aller qui commençait, tout en étant bien loin de l'indécence actuelle. Nous offrons ces quelques lignes à tous les éducateurs pour qu'ils aient le même courage.

LA CONSCIENCE AIGUË d'avoir à transmettre un enseignement intégralement catholique allait de pair avec l'attachement aux exigences morales pratiques qui découlaient de cette formation chrétienne. *C'est pourquoi mère Anne-Marie fut, par exemple, si virulente sur les questions vestimentaires* malgré la pression des parents d'élèves et même des évêques. À Monréjeau, par exemple, le vice-président des APEL, M. Vallet, lui adressa ces lignes :

Révéréndissime Mère, Nous aimerions attirer tout particulièrement votre attention sur un problème qui prend de telles proportions que les membres de l'APEL de l'école Sainte-Germaine se voient dans l'obligation de le porter à votre connaissance.

En effet, l'interdiction qui est faite à nos enfants de porter des pantalons est désapprouvée par la quasi-totalité des parents. Certaines familles même envisagent très sérieusement de retirer leurs enfants de notre établissement si une dérogation n'est pas faite à cette interdiction, dans l'immédiat.



Mère Anne-Marie Simoulin TOP,
1928-2014

Il faut reconnaître que l'hiver est long et rigoureux dans nos régions ; que d'autre part, les collants sont très chers et peu solides, que certaines familles ne peuvent se permettre de les renouveler aussi souvent que nécessaire.

Sur le plan local s'est créée une atmosphère très désagréable dont nos filles font les frais et cette situation s'est aggravée depuis que l'on sait, de source sûre, que d'autres établissements de la Congrégation ont admis cette nouvelle tenue.

Lettre des dominicains d'Avrillé 5

L'assemblée générale étant fixée au samedi 1er décembre 1973, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse avant cette date, afin que nous puissions informer les familles du résultat de cette démarche.

Le 14 décembre 1973, la supérieure générale exposait donc les raisons de ses refus :

Je n'ignore aucun des arguments invoqués, un peu partout, en faveur du pantalon : économie ou prétendue économie (car on calcule moins pour suivre la mode), confort – pratique – facilité ... Et je comprends ce qu'ils peuvent avoir de séduisant pour des parents obligés de calculer ; mais toutes ces raisons ne me feront pas fléchir ...

Suivent quelques considérations d'ordre disciplinaire, enfin esthétique. Puis la Mère reprend son argument de fond :

De même donc que nous refusons la mixité dans l'enseignement et dans l'éducation que nous voulons donner à vos filles, parce que nous pensons qu'il est impossible de former une intelligence et une sensibilité de fille de la même façon qu'une intelligence et une sensibilité de garçon, de même nous refusons de nous rendre complices des courants de décadence qui travaillent et sapent notre civilisation. Nous voulons traiter vos filles en filles, nous voulons qu'elles soient traitées en filles et s'habillent en conséquence en filles. Nous voulons les aider à approfondir le sens des valeurs proprement féminines, à vouloir et à cultiver les vertus plus spécialement confiées à la femme, qui la rendent plus particulièrement apte à donner et entretenir la vie naturelle comme la vie surnaturelle. Nous voudrions que vos filles soient pleinement femmes et fières de l'être, et qu'elles aiment à s'habiller en conséquence.

Pour toutes ces raisons d'ordre disciplinaire, esthétique et moral, nous exigeons donc de vos filles une tenue conforme à leur nature féminine ...

Cité par sœur ALICE-MARIE, *Rupture ou fidélité 1948/1975. Une congrégation religieuse dans l'Église ébranlée*, Clovis, 2016, p. 222-224.



6 *Lettre des dominicains d'Avrillé*

SUGGESTION POUR L'ANNÉE LUTHER

« La réforme protestante du 16^e siècle a eu pour un de ses traits principaux et a écrit sur son drapeau l'abolition de l'abstinence et du jeûne. »

[Dom Prosper GUÉRANGER, *Année liturgique*, « Le Carême »].

Et si les catholiques se mettaient à vraiment jeûner et pratiquer l'abstinence, au lieu de discuter sans fin ?



DÉSORDRE OU TYRANNIE

C'EST FAIRE PREUVE de grande ignorance ou feindre l'ignorance que de ne pas vouloir constater que toutes les religions, hormis la vraie, la religion catholique, apportent avec elles un cortège de tares sociales, qui sont la honte de l'humanité. Que l'on songe au divorce, à la polygamie, à la contraception, à l'union libre, etc. en ce qui concerne la famille ; que l'on songe aussi dans le domaine même de l'existence de la société aux deux tendances qui la ruinent : *une tendance révolutionnaire*, destructive de l'autorité, tendance démagogique, ferment de continuel désordre fruit du libre examen, ou *une tendance totalitaire et tyrannique* qui fait du parti ou de la personne au pouvoir le fondement du droit. L'histoire des derniers siècles est une illustration frappante de cette réalité.

[Mgr Marcel LEFEBVRE : « L'autorité dans la famille et dans la société civile au service de notre salut » in *La Pensée catholique*, n° 107, 1967, p. 25.]

NOUVEAUTÉS AUX ÉDITIONS DU SEL

• ***Luther, Calvin, Ferry et le Lutherrorisme*** par Yves GÉRARDIN, 48 p., 6, 50 €
C'est par la violence, le pillage, la tyrannie et les massacres que le protestantisme a dominé la moitié de l'Europe, il y a cinq siècles.

Pour bien cerner la nature du lutherrorisme, l'auteur compare la violence protestante à celle des catholiques. Le résultat est sans appel : la violence catholique fut essentiellement défensive, face à des protestants qui, eux, voulaient réellement et partout imposer leur nouvelle religion par la force.

• ***Traité pour désaveugler les juifs*** par saint VINCENT FERRIER, 144 p., 14 €
« Ô juifs, ouvrez les yeux et ne restez pas volontairement aveugles en face de la vérité des Écritures. » Aucune haine, aucun mépris, aucune amertume. Vincent aime véritablement les juifs auxquels il s'adresse. Il veut sauver leurs âmes. Il les appelle avec tendresse. Plus qu'un traité contre les juifs, c'est un traité pour les juifs qu'il a rédigé.



Vierge de
l'église

Chronique du couvent

● Mardi 4 avril.

Nous apprenons le rappel à Dieu de John Venari, directeur du journal américain *Catholic Family News*. Ce militant catholique exemplaire, père de famille, était un ami du couvent. Il avait donné une conférence aux *Journées Jean Vaquié* en 2013.

● **Lundi Saint, 10 avril.** Père François-Marie, père Réginald et les institutrices emmènent les élèves de l'école primaire Sainte-Philomène visiter le Saint-Sépulcre d'Angers, reproduction exacte du Saint-Sépulcre de Jérusalem, construite avant la deuxième guerre mondiale par un prélat angevin, Mgr Potard, pour les fidèles qui ne peuvent faire le pèlerinage de Terre sainte.

● **Jeudi Saint, 13 avril.** Grâce à la présence voisine de Mgr Faure au Séminaire Saint-Louis-Marie Grignon-de-Montfort, nous bénéficions, pour la deuxième année consécutive, d'une Messe pontificale pour la consécration des Saintes Huiles : « *Quand l'âme est lavée dans la fontaine sacrée [baptême], le péché la quitte ;*

quand le front est marqué de l'huile sainte [confirmation], les dons divins descendent en elle. » (Extrait de l'hymne de saint Venance Fortunat, du 6^e siècle, chantée pendant cette cérémonie.)

● **Samedi Saint, 15 avril.** Les Huiles consacrées jeudi servent dès la vigile pascale pour la bénédiction de l'eau baptismale et le baptême de deux adultes. Quant au dessin du cierge pascal, en cette année du centenaire de Fatima, il représente l'apparition de Notre-Dame aux trois pasteurs.

● **Dimanche 23 avril.** Père Marie-Dominique et frère André-Joseph représentent la communauté à Saint-Malo-du-Bois (85), pour la vêtue d'une religieuse dans l'Institut des *Sœurs de Notre-Dame corédemptrice*, vouées au service du sacerdoce.

● **Lundi 24 avril.** Père Marie-Laurent et Monsieur Joël Morin, professeur d'histoire au Foyer Saint-Thomas d'Aquin, emmènent les élèves de terminale en pèlerinage à Rome pour une semaine. Être catholique, c'est être romain. Être romain, c'est « *adhérer de tout son cœur à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité* » (Décla-

8 *Lettre des dominicains d'Avrillé*

ration de Mgr Lefebvre, du 21 novembre 1974). Mais à Rome même, si les murs demeurent, l'esprit romain n'est plus là. C'est une grande douleur pour les catholiques.

● **Vendredi 28 avril.** Père Angelico accompagne une quarantaine de pèlerins – dont un bon nombre de tertiaires dominicains – à Fatima, à l'occasion du centenaire des apparitions de Notre-Dame. La communion réparatrice des premiers samedis du mois n'a pas été répandue par les évêques, et la Russie n'a pas été consacrée au Cœur Immaculé de Marie par le pape en union avec les évêques du monde entier. Il ne faut pas chercher d'autre cause aux ténèbres qui ne cessent de s'épaissir sur le monde et dans l'Église même ; ni d'autre remède à ces maux.

Que pouvons-nous faire ? « Le plus important, dit sœur Lucie, est l'accomplissement du devoir quotidien et l'offrande au Cœur Immaculé de Marie des sacrifices nécessaires à l'accomplissement de notre devoir, pour les pauvres pécheurs. Les demandes secondai-

res sont le chapelet et le scapulaire. [...] La Russie se convertira quand un nombre suffisant de catholiques offriront leurs sacrifices et accompliront les demandes de Notre-Dame » (cité par John Haffert, de *l'Armée Bleue* dans son ouvrage *The Brother and I*, relatant son entretien avec sœur Lucie en 1946).

● **Vendredi 5 mai.** Père Angelico part prêcher en Irlande pour trois jours (dont un rosaire public dans la ville de Cork), puis s'envole pour Washington (USA) afin de représenter la communauté à la consécration épiscopale de Mgr Zendejas par N.S.N.S. Williamson, Faure et Thomas d'Aquin, pour répondre aux besoins grandissants des âmes dans le monde entier. « Une seule chose est nécessaire pour la continuation de l'Église catholique, écrivait Mgr Lefebvre : *des évêques pleinement catholiques*, sans aucune compromission

avec l'erreur, *qui fondent des séminaires catholiques* où des jeunes aspirants pourront se nourrir au lait de la vraie doctrine, mettront Notre-Seigneur Jésus-



Pèlerinage à Fatima

Lettre des dominicains d'Avrillé 9

Christ au centre de leurs intelligences, de leurs volontés, de leurs cœurs. Une foi vive, une charité profonde, une dévotion sans bornes les uniront à Notre-Seigneur » (*Itinéraire Spirituel*, Prologue).



11 mai 2017, sacre épiscopal de Mgr Zendejas

Marie-Josèphe Landron, fidèle de longue date avec son mari, rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt septième année après avoir reçu les sacrements de l'Église.

● **Jeudi 25 mai : Ascension de Notre-Seigneur.** Avant la messe conventuelle, procession dans le cloître – traditionnelle dans notre Ordre – symbolisant le cortège de Notre-Dame et des Apôtres accompagnant Notre-Seigneur du Cénacle au Jardin des Oliviers, d'où il est remonté vers le Ciel. Messieurs et jeunes gens sont invités à suivre la procession des frères pour mieux profiter des répons liturgiques chantés à cette occasion.

Une seconde messe solennelle, célébrée par l'abbé de Mérode, suit celle de la communauté pour la profession de foi d'une vingtaine d'élèves du Foyer Saint-Thomas d'Aquin, bien préparés par une petite retraite prêchée par monsieur l'abbé.

● **Vendredi 26 mai.** Père Emmanuel-Marie célèbre au couvent les funérailles de Mme

● **Samedi 3 juin.** C'est une vraie consolation de voir, chaque premier samedi du mois, l'Oratoire Saint-Dominique plein à craquer à la messe de 6h30 (suivie du quart d'heure de méditation sur un ou plusieurs mystères du rosaire), et notre église presque pleine pour la messe de 10 heures, les fidèles ayant à cœur de pratiquer la dévotion réparatrice demandée par Notre-Dame de Fatima.

● **Dimanche 18 juin.** Pour la solennité de la Fête-Dieu, la procession réunit un bon nombre de fidèles sous un soleil radieux.



Fête-Dieu 2017

10 *Lettre des dominicains d'Avrillé***NOUVELLES DE NOS TRAVAUX**

Esquisse du projet de réfectoire pour le Foyer

L E PROJET DE RÉFECTOIRE a bien avancé, comme vous le montrent les images figurant sur le tract joint à cette lettre. En réalité, c'est beaucoup plus qu'un simple réfectoire qui est envisagé : le bâtiment contiendra un certain nombre de locaux communs à usage des élèves de nos écoles et des fidèles du couvent. Nous espérons pouvoir déposer le permis de construire à la rentrée prochaine.

P ARALLÈLEMENT, les divers petits travaux entrepris dans le couvent ont bien progressé. La salle de chapitre est maintenant habillée de ses poutres. Il reste à poser les corniches, à peindre les murs et à placer les banquettes de bois sur le pourtour de la pièce.

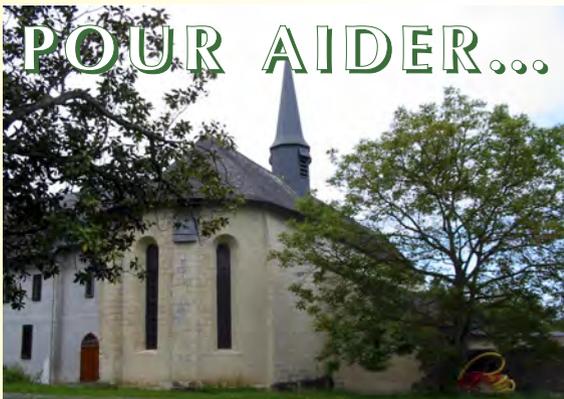
A U FOYER SAINT-THOMAS, une aire de jeu a été réalisée. Les études pour la réhabilitation des « tours », destinées à servir de salles d'étude, se poursuivent.

Tous ces projets, nécessités par la croissance de l'apostolat du couvent et de ses œuvres scolaires, ne pourront se réaliser sans votre aide. Soyez d'avance remerciés de votre soutien et de vos prières. Le tract joint à cette lettre vous présente des images des esquisses transmises par notre architecte.



Le chapitre

« Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40).



L'église de La Haye-aux-Bonshommes

■ LA VIE du couvent (culte, apostolat) :

Chèques ou virements à l'ordre de : « *Association Saint-Dominique* ».

Iban : FR76 1027 8394

0500 0206 9890 383

Bic : CMCIFR2A

En Suisse : Office de chèques postaux de Sion, n° 19-8715-6.

Même ordre (ASD) pour les offrandes de messe.

■ LES TRAVAUX du couvent :

Chèques à l'ordre de « **AHRAHB** » (Association Historique pour la Restauration de l'Abbaye de la Haye-aux-Bonshommes).

Iban : FR76 1027 8394 0500 0200 0580 197 – Bic : CMCIFR2A

■ LES ÉCOLES :

- **École Sainte-Philomène (école primaire mixte)**
- **Foyer Saint-Thomas-d'Aquin (collège et lycée de garçons, 6^e à TL et TS.)**

Chèques à l'ordre de l'ASEP (Association de Soutien à l'Éducation Populaire), en précisant au besoin : *pour le Foyer Saint-Thomas* ou *pour l'école Sainte-Philomène*.

Iban : FR76 1790 6000 3200 0498 9872 044 – Bic : AGRIFRPP879

Vous pouvez faire un don en ligne sur : <http://asep.education.free.fr>

Un don de 300 peut revenir en fait à 102

Les versements donnent droit à une réduction d'impôt de 66% du don (60% pour les entreprises) dans la limite de 20% du revenu imposable (5% du chiffre d'affaires pour les entreprises) ; l'excédent peut se reporter sur 5 ans.

Reçu fiscal sur demande.

Pour les personnes payant l'ISF, possibilité de déduction jusqu'à 75 % du don effectué : nous consulter.

L'Association Saint-Dominique peut aussi recevoir des legs en franchise de droits de succession. (Pour tout renseignement, nous contacter.)

AIDEZ-NOUS AUSSI PAR LA PRIÈRE POUR LES VOCATIONS,

en récitant, chaque jour : « Seigneur, donnez-nous de nombreuses et saintes vocations dominicaines ! » et en joignant un sacrifice quotidien.

12 *Lettre des dominicains d'Avrillé***LE SEL DE LA TERRE** n° 101 (été 2017)

◆ Bref examen critique de *Unitatis redintegratio* ◆ La subversion religieuse au concile Vatican II (IV) ◆ D'où vient cette religion sans nom ?
 ◆ Saint Dominique (III) ◆ La contre-révolution en Algérie ◆ Histoire d'une œuvre d'excellence : la Cité catholique ◆ Documents , recensions
A paraître en juillet

Le numéro : 15 € (+ port : 3,5 €) – Abonnement : 48 € – A commander au Couvent
Toujours disponibles : n° spéciaux 99 et 100 : « 500 ans de subversion protestante »

* **Horaire des messes au couvent le dimanche** *

7 h 30 : messe basse • 9 h 00 : messe chantée • 10 h 45 : messe chantée.
Vêpres et salut du Saint-Sacrement : à 18 h 00 de fin mars à fin octobre
et à 17 h 00 de fin octobre à fin mars.

Table des matières de cette *Lettre des dominicains*

• Reconnaissance canonique ?	p. 1
• Une mort chrétienne	p. 3
• Mère Anne-Marie et la tenue vestimentaire	p. 4
• Suggestion pour l'année Luther – Désordre ou tyrannie	p. 6
• Chronique du couvent	p. 7
• Nouvelles de nos travaux	p. 10
• Pour aider	p. 11
• Aidez le Couvent et le Foyer Saint-Thomas (ASEP)	Intercalaire

Abonnez-vous pour recevoir cette lettre 4 fois par an.

***Lettre des dominicains d'Avrillé***

- | | |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Abonnement : | <input type="checkbox"/> Étudiants et séminaristes : 4 € |
| <input type="checkbox"/> Normal : 8 € | <input type="checkbox"/> De soutien : à partir de 15 € |
| <input type="checkbox"/> Étranger : 10 € | <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : à partir de 150 € |

Abonnement à l'ordre de : « Fraternité Saint-Dominique ».
Iban : FR76 1027 8394 0500 0206 9890 189 – Bic : CMCIFR2A

- **Tout don supérieur à 8 € vous abonne automatiquement.**

Couvent de la Haye-aux-Bonshommes,
6 allée Saint-Dominique – 49240 Avrillé

Télécopie : 09 72 14 46 17 – Téléphone : 02 41 69 20 06.

Directeur de la publication : Geoffroy de Kergorlay.
 ISSN 1279-7634 – CPPAP : 0218 G 89278 – Dépôt légal juillet 2017.
 Imprimerie Setig Palussière, Angers – 02 41 66 60 09.